

groupe mutuel

Rapport d'activité 2022

SUPRA-1846 SA



Votre assureur en bref

Sous la raison sociale

«SUPRA-1846 SA»

existe pour une durée illimitée une société anonyme fondée en vue de poursuivre un but qui n'est pas de nature économique au sens de l'article 620, alinéa 3 du Code des obligations (CO) et ayant son siège à Lausanne.

SUPRA-1846 SA assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

SUPRA-1846 SA évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières LAMal. Ces activités font l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Conseil d'administration

Présidente	Mme Karin Perraudin
Vice-président	M. Roland Marcel Eberle
Secrétaire	M. Fabio Naselli Feo
Administrateurs	M. Marc-André Ballestraz
	M. Jean-Blaise Conne
	M. Urs Schwaller
	M. Jürg E. Tschanz
	M. Charles Relecom

Membres de la Direction générale en 2022

Directeur général	M. Thomas Boyer
Directrice et	Mme Sophie Revaz
Directeurs	M. Philippe Buthey
	M. Vincent Claivaz
	M. Thomas J. Grichting
	M. Pierre-Luc Marilley
	M. Paul Rabaglia
	M. Jérôme Mariéthoz
	M. Cédric Scheiben

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Entre ombre et lumière

« *Le succès ne vient pas par accident.* » Pelé

L'année 2022 laisse derrière elle un goût étrange pour SUPRA-1846 SA. Un mélange doux-amer, sucré-salé. Une saveur difficile à décrire. Bref, un bilan complexe pour une année contrastée. Place d'abord à la satisfaction.

SUPRA-1846 SA a profité du lancement d'un nouveau produit qui a visiblement répondu aux attentes du marché. Dans l'assurance de base, notre nouveau modèle alternatif PrimaFlex, actif dès le 1^{er} janvier 2023, a connu un succès commercial. Celui-ci ne doit rien au hasard. Ce n'est pas un accident comme le dirait Pelé, icône mondiale du football, aujourd'hui décédé. C'est le fruit de longues réflexions, de concert avec les assurés, qui ont abouti sur un produit particulièrement innovant : plus de flexibilité dans le choix du parcours médical (télémédecine et pharmacie), prévention active et certaines prestations sans franchise.

Paradoxalement, dans le même temps, les pertes financières sont importantes. Elles sont essentiellement dues à l'effondrement des marchés financiers couplé à une forte hausse des coûts de la santé en 2021 (+6,3%) et de l'ordre de +3% en 2022. La hausse des coûts 2022 a été conforme aux attentes. C'est la très forte et sous-estimée augmentation de 2021 qui explique grandement les pertes de 2022. En effet, lors de la fixation des primes 2022 en juillet 2021, les prévisions sur le marché prévoient une augmentation des coûts quasiment deux fois plus faible.

Ces deux facteurs péjorent fortement les finances de SUPRA-1846 SA. Les résultats des placements chutent. L'inflation explose et les banques centrales n'ont plus d'autres choix que d'augmenter les taux d'intérêts pour essayer de contrôler l'inflation. Cette situation extraordinaire ne touche donc pas que notre société mais bien l'ensemble de l'économie et des marchés financiers.

Les défis qui nous attendent sont nombreux. SUPRA-1846 SA se transforme, mais les améliorations au service des clients ne sont pas terminées et de nombreux axes d'optimisation restent encore possibles. Cette transformation se poursuit grâce au fort engagement de l'ensemble des employés.

Chiffres-clés

		2022	2021
Résultat annuel	CHF	-30 230 279	-7 764 053
Nombre d'assurés AOS		88 719	90 454
Total du bilan	CHF	283 074 470	340 174 632

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité

Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	369 848 747	384 474 544
Assurances indemnités journalières (LAMal)	CHF	66 025	63 081
Total	CHF	369 914 772	384 537 625

Provisions totales pour sinistres non-liquidés

	CHF	85 312 894	92 862 611
en % des prestations nettes d'assurance		25,0%	28,0%

Total des fonds propres LAMal

	CHF	118 487 181	148 717 461
en % des primes brutes		32,0%	38,7%

Performance des placements

		-8,8%	5,8%
--	--	-------	------

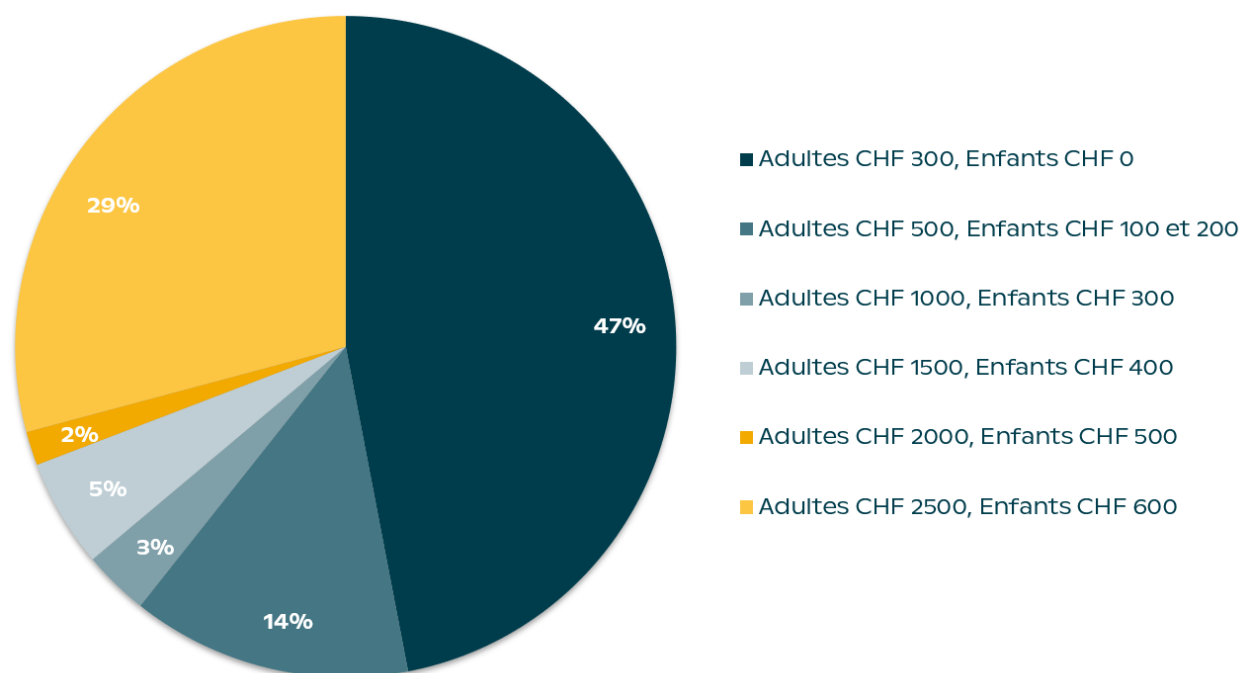
Faits et chiffres

Effectif d'assurés

SUPRA-1846 SA connaît en 2022 une légère baisse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une diminution d'effectif de 1735 membres (-1,9%), lequel atteint désormais 88 719 assurés contre 90 454 en 2021.

Effectif moyen	2022
Hommes	35 112
Femmes	34 210
Enfants	19 397
Nombre d'assurés total	88 719

Répartition de l'effectif par franchises



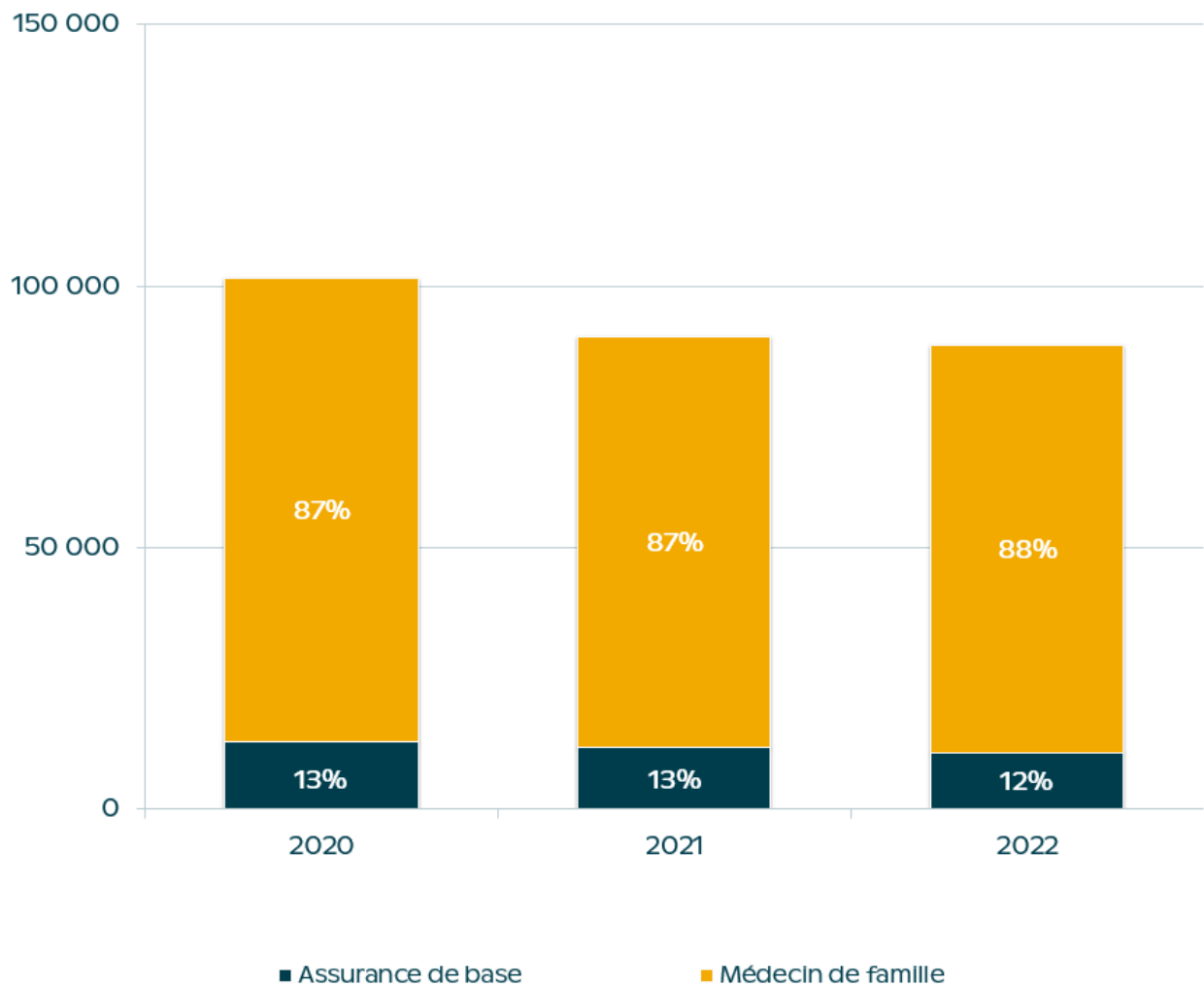
Des modèles alternatifs d'assurance attractifs

SUPRA-1846 SA propose divers modèles alternatifs d'assurance qui garantissent une prise en charge médicale globale et de qualité pour une prime avantageuse. Ces assurances s'inspirent de la philosophie du Managed Care.

Ces différents modèles d'assurance visent à responsabiliser davantage les fournisseurs de soins et les assurés qui acceptent certaines restrictions en contrepartie de réductions de primes.

Près de 77 800 assurés ont opté pour le modèle de médecin de famille.

Evolution des effectifs AOS de SUPRA-1846 SA

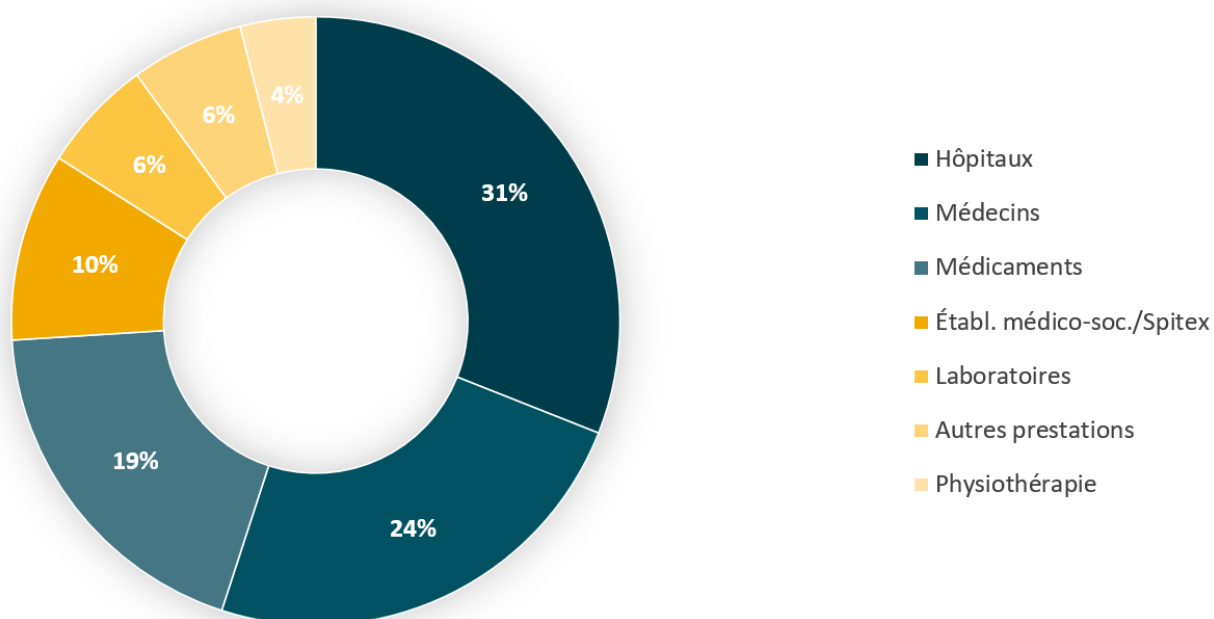


Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2022
Hôpitaux	121 056 461
Médicaments	93 301 461
Médecins	78 705 739
Établissements médico-sociaux/Spitex	38 597 717
Laboratoires	24 801 480
Autres prestations	22 876 436
Physiothérapie	15 468 231
Total des prestations	394 807 525

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 74% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins



Gouvernance

Groupe Mutuel

Le Groupe Mutuel est organisé sous forme de holding. Les sociétés qui composent la holding sont actives dans les différents domaines de l'assurance, notamment la santé et la prévoyance, tant pour les assurés individuels que pour les entreprises.

Groupe Mutuel Holding SA appartient intégralement à Groupe Mutuel Fondation, une fondation à but non lucratif. Celle-ci soutient le bien-être, la promotion et la prévention de la santé pour la population suisse au travers de multiples activités.

La société fille Groupe Mutuel Services SA met notamment son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition des autres sociétés du groupe.

De manière analogue, Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA effectue la gestion de fortune collective pour les sociétés de la holding.

Cette mise en commun des moyens permet de développer des synergies dont profitent l'ensemble des sociétés et des clients. Les prestations de service sont clairement distinguées entre les différentes branches d'assurance, notamment entre l'assurance obligatoire des soins (LAMal) et les assurances complémentaires (LCA), ainsi qu'entre les différentes sociétés.

Ces services sont facturés aux sociétés selon des clés de répartition objectives et conformes aux bonnes pratiques en vigueur dans la branche. Ces répartitions sont également auditées par un tiers indépendant, afin que la contribution de chacune corresponde à l'utilisation réelle des ressources.

Groupe Mutuel Services SA et Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA peuvent également offrir leurs prestations à des sociétés tierces. C'est notamment le cas dans les domaines de l'assurance-maladie ou de la prévoyance professionnelle.

Structure du Groupe Mutuel

Aperçu des sociétés filles de Groupe Mutuel Holding SA et de leurs activités

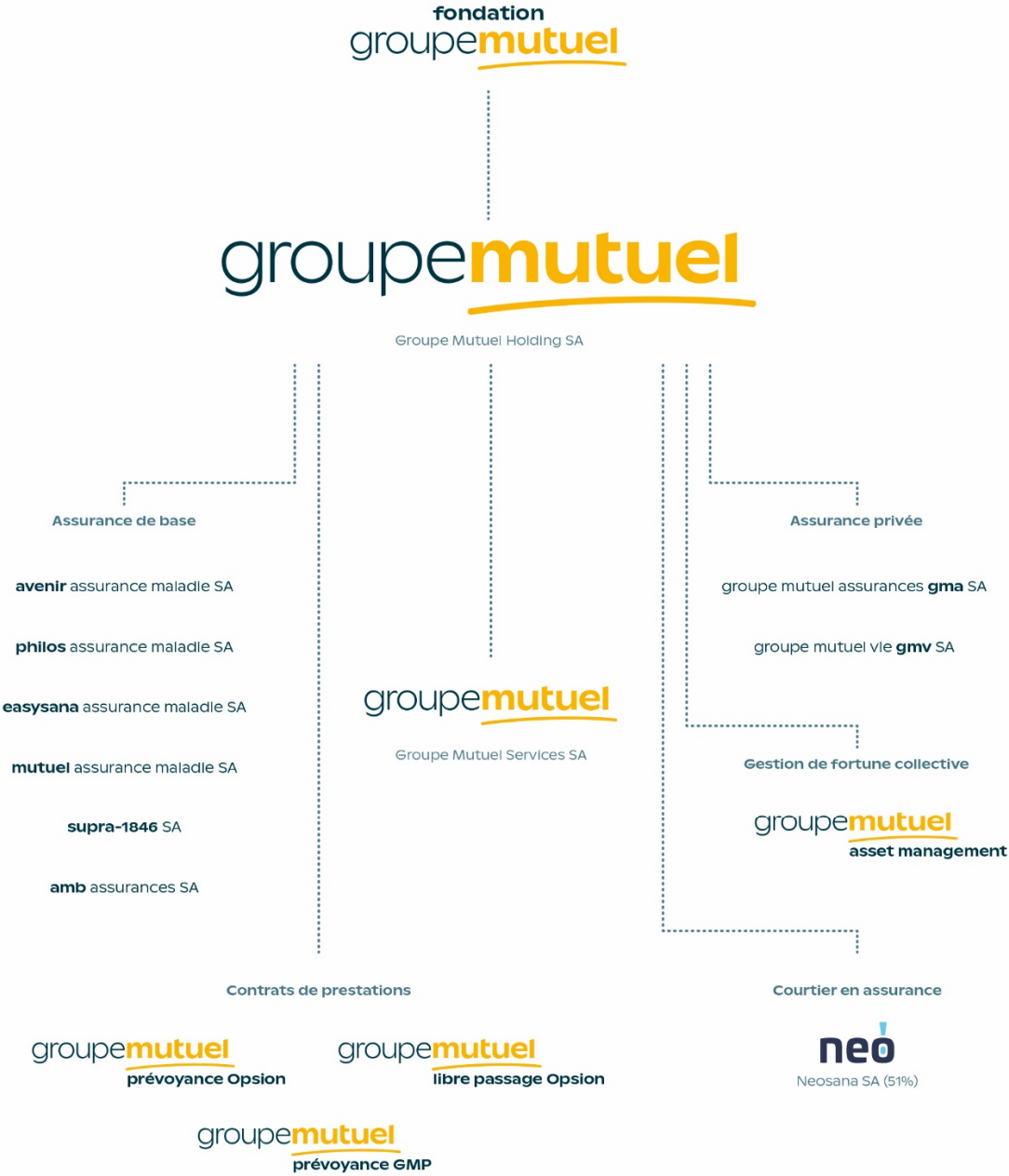
Sont détenus par Groupe Mutuel Holding SA six assureurs-maladie, pratiquant l'assurance obligatoire des soins, à savoir :

- Mutuel Assurance Maladie SA,
- Philos Assurance Maladie SA,
- Avenir Assurance Maladie SA,
- Easy Sana Assurance Maladie SA,
- SUPRA-1846 SA,
- AMB Assurances SA.

L'assurance privée pratiquant l'assurance-maladie complémentaire et commercialisant l'assurance patrimoine se nomme Groupe Mutuel Assurances GMA SA. De son côté, la société Groupe Mutuel Vie GMV SA offre des produits d'assurance vie.

Neosana SA, dont la Holding détient une participation majoritaire, permet d'offrir des prestations de courtage dans les domaines de l'assurance santé et de l'assurance-vie et contribue ainsi à la distribution des produits des assureurs de Groupe Mutuel Holding SA.

Groupe Mutuel Services SA met son infrastructure administrative de même que son personnel à la disposition de l'ensemble des sociétés du groupe. La société Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA est, elle, dédiée à la gestion de fortune des entreprises de Groupe Mutuel Holding SA et sociétés tierces.



Le Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA et ses commissions spécialisées

Le conseil d'administration est l'organe de conduite stratégique de Groupe Mutuel Holding SA. Il est composé de 5 à 9 membres, élus pour quatre ans. Il décide de la position et de la stratégie d'entreprise, exerce la haute direction et la haute surveillance, fixe l'organisation et les principes du système de contrôle interne.

Son travail est soutenu par trois commissions spécialisées :

- la commission d'audit et des risques,
- la commission projets stratégiques et innovation,
- la commission de rémunération et de nomination.

Les commissions informent régulièrement le conseil d'administration de leurs activités.

Commissions spécialisées du conseil d'administration

Commission d'audit et des risques

La commission d'audit et des risques est présidée par Jean-Blaise Conne et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle a pour tâches principales le contrôle de l'intégrité des informations financières, du respect des lois, des réglementations et directives internes, de la surveillance du système de contrôle interne et des processus d'audit. Elle organise et évalue la performance, la qualification et l'indépendance des auditeurs internes et externes.

Commission projets stratégiques et innovation

La commission projets stratégiques et innovation est présidée par Jürg E. Tschanz. Trois autres membres du conseil d'administration en font également partie.

Elle définit et propose au conseil d'administration la stratégie de transformation et d'innovation, de diversification et de maturité numérique, en tenant compte de l'évolution de l'environnement technologique, politique et de marché ainsi que des axes de développement à moyen et long terme du Groupe Mutuel.

De plus, elle définit et propose la stratégie d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de l'entreprise. Elle examine aussi la stratégie de partenariat ou d'acquisition à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés et émet des recommandations y relatives au conseil d'administration. Enfin, elle suit l'avancement des projets liés aux initiatives stratégiques.

Commission de rémunération et de nomination

La commission de rémunération et de nomination est présidée par Marc-André Ballestraz et composée de deux autres membres du conseil d'administration.

Elle propose au conseil d'administration la rémunération de ses membres ainsi que de ceux de la direction générale. Elle est également en charge du processus de nomination et de remplacement des membres du conseil d'administration et de la direction générale. Elle fixe les objectifs individuels de la direction générale et les évalue. Elle réévalue régulièrement le système de rémunération.

Les membres du Conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA, pour l'année 2022

¹ Membre de la commission d'audit et des risques

² Membre de la commission projets stratégiques et innovation

³ Membre de la commission de rémunération et de nomination

Karin Perraudin – Présidente²

Master en sciences économiques HEC. Experte-comptable diplômée. Administratrice de diverses sociétés. Présidente de Valais/Wallis Promotion.

Roland Marcel Eberle – Vice-président³

Ingénieur agronome. Conseiller aux Etats de 2011 à 2019. Administrateur de sociétés.

Fabio Naselli Feo – Secrétaire²

Entrepreneur. Administrateur de sociétés.

Marc-André Ballestraz – Membre^{1,3}

Master en sciences commerciales et industrielles. Expert-comptable diplômé. Président de la fiduciaire Fidag SA.

Jean-Blaise Conne – Membre¹

Expert-comptable diplômé. Administrateur de sociétés.

Charles Relecom – Membre²

Master en sciences actuarielles et en mathématiques. Administrateur de sociétés.

Urs Schwaller – Membre^{1,3}

Docteur en droit. Avocat. Administrateur de sociétés.

Jürg E. Tschanz – Membre²

MBA in Finance and Strategic Management. Entrepreneur. Cofondateur et président de planitswiss SA.

La Direction générale

La conduite opérationnelle du Groupe Mutuel et de l'ensemble de ses membres incombe à la Direction générale, composée de 9 membres en 2022. Elle met en œuvre les stratégies approuvées par le conseil d'administration et met en application les principes de gestion des risques. En outre, elle assure le suivi des évolutions légales et réglementaires et veille à leur respect.

Les membres de la Direction générale en 2022

Thomas Boyer – Directeur général

Master en sciences économiques HEC.

Philippe Buthey – Technologie

Diplôme d'informaticien de gestion ES.

Vincent Claivaz – Santé & Prévoyance Clients Entreprise

Diplôme de technicien supérieur en hôtellerie et restauration.

Diplôme de gestion hospitalière.

Thomas J. Grichting – Services

Docteur en droit. Avocat.

Jérôme Mariéthoz – Santé & Prévoyance Clients Privés

Master en sciences économiques HEC.

Pierre-Luc Marilley – Clients & Marché

Master en sciences économiques.

Paul Rabaglia – Finances

Master en sciences économiques HEC.

Sophie Revaz – Prestations individuelles

Master en droit. Avocate. Executive MBA.

Cédric Scheiben – Distribution

Executive MBA en services financiers et assurances.

Code de conduite

Groupe Mutuel Holding SA dispose d'un Code de conduite, adopté par ses organes dirigeants, pour encadrer toutes ses activités. Le Code de conduite expose clairement les valeurs éthiques et professionnelles ainsi que les consignes de comportement.

Ce Code doit être respecté par tous les organes dirigeants et tous les collaborateurs de Groupe Mutuel Holding SA ou de ses sociétés membres, sans exception. Ce Code de conduite est soutenu par une plateforme d'alerte externe spécialisée et indépendante, qui permet aux collaborateurs d'annoncer d'éventuels agissements qui ne respectent pas le Code de conduite ou les lois en vigueur. Le but est de protéger tant les employés eux-mêmes que l'entreprise en préservant une bonne gouvernance au sein du Groupe Mutuel.

Systeme de contrôle interne

Le conseil d'administration a adopté des lignes directrices et des principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il a chargé la Direction générale de procéder à sa mise en œuvre.

Le processus de gestion des risques et le système de contrôle interne permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates. La mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne suit le principe des trois lignes de défense.

- La première ligne de défense est assurée par la ligne de management et les unités opérationnelles.
- La deuxième ligne de défense comprend les fonctions de contrôle, notamment les fonctions Compliance, Gestion des risques et Actuaire responsable.
- L'Audit interne forme la troisième ligne de défense.

Les fonctions de contrôle et l'audit interne disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

Fonction Compliance

La fonction compliance est en charge de la conformité envers la législation et de la réglementation interne et externe du Groupe Mutuel ainsi que de celle de toutes les sociétés lui ayant délégué l'exercice de la fonction compliance.

Fonction Gestion des risques

La fonction gestion des risques est en charge de la gestion intégrée des risques et contrôles, notamment de la revue indépendante des risques et contrôles ainsi que de l'animation du système de contrôle interne.

Audit interne

L'audit interne soutient le conseil d'administration dans son rôle de haute surveillance. Il l'informe régulièrement du résultat de ses contrôles et propose des mesures d'amélioration.

Rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

La rémunération du conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA est régie par un règlement adopté par les organes de toutes les sociétés de la Holding. Elle se compose d'honoraires fixes et du remboursement des frais de représentation ou de déplacement. Aucune part variable n'est allouée. Ce règlement, pour toutes les sociétés de la Holding, limite les rémunérations annuelles par entité à CHF 25 000.- pour le/la président(e) et à CHF 24 000.- pour les autres administrateurs. La rémunération annuelle totale des membres du conseil d'administration est également plafonnée, quel que soit le nombre de postes d'administrateurs qu'ils occupent au sein des sociétés de Groupe Mutuel Holding SA. Le plafond est de CHF 250 000.- pour le/la président(e), CHF 120 000.- pour le vice-président et pour le président de la commission d'audit et des risques, CHF 110 000.- pour les présidents des autres commissions spécialisées et CHF 100 000.- pour les autres administrateurs.

En 2022, le conseil d'administration de SUPRA-1846 SA a été rémunéré à hauteur de CHF 102 217.-, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 22 085.-.

Le conseil d'administration de Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la Commission de nomination et de rémunération, la rémunération de la direction générale. Les principes de rémunération des membres de la direction générale sont arrêtés dans un règlement édicté par le conseil d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats de l'année précédente.

La part variable versée dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories suivantes :

- Résultats financiers et opérationnels des différentes entités du Groupe et objectifs liés aux projets stratégiques.
- Objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels.

Les objectifs sont fixés pour une année et aucune rémunération différée n'est octroyée. Les éventuels honoraires relatifs à des mandats professionnels pour le compte du Groupe Mutuel au sein d'autres sociétés sont entièrement reversés à l'entreprise.

Le total des paiements versés en numéraire (fixes et variables) en 2022 aux membres de la direction générale s'élève à CHF 3 582 297.-. Les cotisations de prévoyance de l'employeur s'élèvent à un total de CHF 399 750.-. La rémunération la plus élevée a été perçue par le CEO avec des paiements en numéraire de CHF 698 388.- et des cotisations de prévoyance de l'employeur de CHF 84 960.-.

La part de SUPRA-1846 SA sur cette rémunération de la direction générale est de 5,7%, soit CHF 205 253.-, dont CHF 40 015.- pour la plus importante.

Gestion des capitaux

Rétrospective

L'année 2022 a été rythmée par plusieurs événements majeurs. Si l'inflation a connu ses premiers frémissements à fin 2021, le début du conflit ukrainien a projeté celle-ci à des niveaux inconnus depuis des décennies. L'envolée du prix de l'énergie, la difficulté d'approvisionnement en matières premières, conséquence de la fermeture de la Chine, et le brutal retournement des politiques accommodantes des banques centrales ont pesé sur les marchés financiers. Plus tard dans l'année, les pressions sur les salaires suite à la baisse du pouvoir d'achat ont commencé à peser sur les marges bénéficiaires des entreprises. En fin d'année, la crainte d'une pénurie d'électricité et les risques de récession en Europe ont à nouveau mis les marchés sous pression. Tous ces facteurs ont créé une situation inédite : les différents types d'actifs en portefeuille ont subi des baisses importantes, faisant fi des gains de diversification habituellement connus. Les obligations, les actions, les fonds immobiliers ont enregistré des baisses de plus de 12%. Le seul élément positif que l'on puisse relever en 2022 est la fin du régime des taux d'intérêt négatifs en Suisse. Si le scénario de crise semble s'éloigner, comme le suggèrent plusieurs indicateurs économiques, les banques centrales sont encore craintives et plusieurs nouvelles hausses de taux sont attendues.

Perspectives

Les grands jalons posés en 2022 devraient induire dès cette année une vaste évolution en faveur de la transition énergétique. Cela concerne non seulement la part du renouvelable dans le mix énergétique, mais également la décentralisation des systèmes électriques et l'électrification de la mobilité. Il est ainsi probable que le rythme des innovations va s'accélérer, touchant tous les secteurs industriels. D'importants investissements ont été alloués par les différents gouvernements et de grands projets d'infrastructure vont voir le jour. Cette nouvelle dynamique devrait soutenir de grands pans de l'économie et faire basculer l'intérêt des investisseurs vers le secteur industriel plutôt que celui de la technologie de l'information, leader des dernières années. La banque centrale américaine a confirmé que « les taux seront plus hauts pendant plus longtemps ». La politique monétaire des autres banques centrales devrait également rester restrictive en 2023. Malgré ces annonces, l'inflation devrait avoir connu son pic en fin d'année 2022, et hormis des facteurs exogènes, comme une expansion du conflit ukrainien hors des frontières du pays ou une dégradation marquée de l'environnement économique, les marchés devraient être de meilleure facture en 2023.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

SUPRA-1846 SA a terminé l'année 2022 sur un chiffre d'affaires net de 364,6 millions de francs, soit une baisse de 3,3% par rapport à l'année 2021.

Charges d'assurance

Les coûts de la santé ont explosé en 2021. Selon les dernières données, ils ont augmenté de 6,3%. D'après les dernières estimations à fin janvier 2023, les coûts de la santé ont augmenté, en 2022, de près de 3%. En trois ans, cela représente une hausse d'environ 10%, soit un peu plus de 3% par année ce qui représente également la moyenne de ces 20 dernières années. Le répit pour les payeurs de primes aura ainsi été de très courte durée. Il a clairement déjà pris fin l'an dernier et la tendance risque de se poursuivre cet automne.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 341,1 millions de francs, en hausse de 3,8%, par rapport à l'année précédente. A ce montant est déduit 7,6 millions de francs de dissolution de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 21 millions de francs versés au fonds de la compensation des risques en faveur des autres assureurs (23,3 millions de francs en 2021); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 327,10 (CHF 348,80 en 2021).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 24,5 millions de francs pour l'exercice 2022, en hausse par rapport à l'année comparative. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 223,80 en 2021 à CHF 275,90 pour l'année 2022.

Résultat des placements

Dans un contexte économique très volatil, le portefeuille titre de la caisse a connu une année 2022 pour le moins difficile avec une perte nette de près de 21,6 millions de francs. La provision pour risques liés aux placements créée lors d'années plus fastes a permis d'absorber ce revers. A cet effet, elle a été dissoute à hauteur de 21,6 millions de francs.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistré pour l'exercice 2022 une perte de 30,2 millions de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Rapport financier

Compte de résultat

- 17 Compte de résultat
- 18 Bilan
- 19 Tableau des flux de trésorerie
- 20 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2022

- 21 Principes comptables et méthodes d'évaluation
- 23 Compte de résultat par domaine d'activité
- 24 Explications relatives au compte de résultat
- 26 Explications relatives au bilan
- 28 Autres indications
- 29 Proposition d'utilisation du résultat
- 30 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2022	2021
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	1	364 629 191	377 136 212
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	2	- 341 142 702	- 328 711 307
Variation des provisions techniques	8	7 546 716	6 287 933
Compensation des risques entre assureurs		- 20 995 556	- 23 267 101
Autres charges d'assurance		- 1 860 092	- 4 046 606
Total des charges de l'assurance		- 356 451 633	- 349 737 081
Frais de gestion et d'administration	3	- 24 486 390	- 19 854 118
Résultat technique de l'assurance		- 16 308 831	7 545 013
Autres produits financiers		743	-
Autres charges financières		- 378 859	- 520 297
Produits sur les placements en capitaux	4	8 535 880	20 338 104
Charges sur les placements en capitaux	4	- 30 119 250	- 6 391 350
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		21 562 000	- 10 069 000
Autres charges d'exploitation	9	- 13 521 962	- 18 666 523
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		- 13 921 448	- 15 309 066
Résultat de l'exercice		- 30 230 279	- 7 764 053

Bilan

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Actifs			
en CHF			
Placements de capitaux	5	215 883 387	257 839 646
Comptes de régularisation	6	7 880 928	1 107 797
Créances	7	36 214 267	42 703 685
Liquidités		23 095 889	38 523 504
Total des actifs		283 074 470	340 174 632

	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Passifs			
en CHF			
Capital-actions		100 000	100 000
Réserve générale		20 000	20 000
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		148 651 191	156 403 583
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		- 53 730	- 42 069
Résultat de l'exercice		- 30 230 279	- 7 764 053
Fonds propres		118 487 181	148 717 461
Provisions techniques pour propre compte	8	85 312 894	92 862 611
Autres provisions techniques	8	66 000	63 000
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	9	13 465 275	18 666 523
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	10	13 462 000	35 024 000
Comptes de régularisation	11	3 572 168	6 599 708
Dettes	12	48 708 952	38 241 330
Fonds étrangers		164 587 289	191 457 171
Total des passifs		283 074 470	340 174 632

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2022	2021
Résultat	- 30 230 279	- 7 764 053
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	24 441 881	- 10 911 509
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 612 000	675 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	- 7 549 716	- 6 291 933
Modification des autres provisions techniques	3 000	4 000
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 5 201 248	18 666 523
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	- 21 562 000	10 069 000
Augmentation / diminution des créances	7 101 418	1 570 088
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 6 773 131	- 69 735
Augmentation / diminution des dettes	10 467 622	- 5 168 267
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	- 3 027 540	- 15 747 725
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	- 32 941 994	- 14 968 611
Investissements nets dans des placements de capitaux	17 514 379	- 2 265 536
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	17 514 379	- 2 265 536
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-	-
Total du flux de fonds net	- 15 427 615	- 17 234 147
Liquidités état initial 01.01.	38 523 504	55 757 651
Liquidités état final 31.12.	23 095 889	38 523 504
Variation des liquidités	- 15 427 615	- 17 234 147

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Capital-actions	Réserve générale	Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS	Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2021	100 000	20 000	156 403 583	- 42 069	- 7 764 053	148 717 461
Répartition du résultat de l'année précédente		-	- 7 752 392	- 11 661	7 764 053	-
Fonds propres au 01.01.2022	100 000	20 000	148 651 191	- 53 730	-	148 717 461
Résultat annuel					- 30 230 279	- 30 230 279
Fonds propres au 31.12.2022	100 000	20 000	148 651 191	- 53 730	- 30 230 279	118 487 181

Il n'y a pas eu de paiement de dividende. Selon les statuts art. 28, le versement d'un dividende provenant des moyens de l'assurance-maladie sociale est prohibé au sens de l'art. 13, al. 2, lettre a LAMal.

Annexe aux comptes 2022

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes

Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Modifications dans la présentation des comptes

Pour l'exercice en cours, les frais bancaires et postaux (2022 : CHF 328 811; 2021 : CHF 409 137) sont présentés dans les autres charges financières en lieu et place des frais d'acquisition et de gestion et les ristournes liées à l'activité d'assurance (2022 : CHF 1 909 601; 2021 : CHF 2 460 583) sont présentées en diminution des charges de sinistres et prestations en lieu et place des primes acquises pour propre compte.

Les comptes comparatifs ont été retraités en conséquence.

Date du bilan

Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation

L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire

Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.

Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Les réserves de cotisations de l'employeur sont portées à l'actif à leur valeur nominale. La valeur est vérifiée chaque année et le poste corrigé le cas échéant.

Immeubles

Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.

Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation

Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances

Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités

Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation et en tenant compte du rythme de remboursement connu à la date d'établissement des comptes. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Autres provisions techniques

Des provisions pour vieillissement sont constituées. Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du volume des primes indemnités journalières LAMal.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves

Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital“) permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques

Pour chaque boucllement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du boucllement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes

Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2022

Compte de résultat par domaine d'activité

en CHF	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMA			Total		
	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %	2022	2021	Variation en %
Produits									
Primes brutes	369 848 747	384 474 544	-3.8%	66 025	63 081	4.7%	369 914 772	384 537 625	-3.8%
Diminution des cotisations	- 5 021 249	- 7 063 312	-28.9%	- 330	- 1 717	-80.8%	- 5 021 578	- 7 065 029	-28.9%
Contributions à la réduction des primes	69 163 408	73 256 412	-5.6%	-	-	0.0%	69 163 408	73 256 412	-5.6%
Contributions liées à la santé	- 448 152	- 450 562	-0.5%	-	-	0.0%	- 448 152	- 450 562	-0.5%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 69 163 408	- 73 256 412	-5.6%	-	-	0.0%	- 69 163 408	- 73 256 412	-5.6%
Autres produits d'exploitation	184 149	114 178	61.3%	-	-	0.0%	184 149	114 178	61.3%
Primes acquises pour propre compte	364 563 496	377 074 848	-3.3%	65 696	61 364	7.1%	364 629 191	377 136 212	-3.3%
Charges									
Prestations	- 394 807 525	- 381 248 302	3.6%	- 18 341	- 42 021	-56.4%	- 394 825 867	- 381 290 323	3.5%
Variation des provisions techniques pour propre compte	7 549 672	6 294 114	19.9%	45	- 2 181	n/a	7 549 716	6 291 933	20.0%
Participations	53 683 165	52 579 016	2.1%	-	-	0.0%	53 683 165	52 579 016	2.1%
Autres charges d'assurance	- 1 859 813	- 4 042 863	-54.0%	- 279	- 3 743	-92.5%	- 1 860 092	- 4 046 606	-54.0%
Variation des autres provisions techniques	-	-	0.0%	- 3 000	- 4 000	-25.0%	- 3 000	- 4 000	-25.0%
Compensation des risques	- 20 995 556	- 23 267 101	-9.8%	-	-	0.0%	- 20 995 556	- 23 267 101	-9.8%
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	- 356 430 058	- 349 685 137	1.9%	- 21 575	- 51 945	-58.5%	- 356 451 633	- 349 737 081	1.9%
Frais de gestion et d'administration	- 24 479 729	- 19 833 472	23.4%	- 6 660	- 20 646	-67.7%	- 24 486 390	- 19 854 118	23.3%
Total charges d'exploitation	- 380 909 787	- 369 518 609	3.1%	- 28 236	- 72 591	-61.1%	- 380 938 023	- 369 591 200	3.1%
Résultat technique de l'assurance	- 16 346 291	7 556 239	n/a	37 460	- 11 227	n/a	- 16 308 831	7 545 013	n/a
Autres produits financiers	743	-	n/a	0	-	n/a	743	-	n/a
Autres charges financières	- 378 841	- 519 863	-27.1%	- 18	- 434	-95.8%	- 378 859	- 520 297	-27.2%
Produits sur les placements en capitaux	8 535 464	20 338 104	-58.0%	416	-	n/a	8 535 880	20 338 104	-58.0%
Charges sur les placements en capitaux	- 30 117 784	- 6 391 350	371.2%	- 1 466	-	n/a	- 30 119 250	- 6 391 350	371.3%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	21 561 000	- 10 069 000	n/a	1 000	-	n/a	21 562 000	- 10 069 000	n/a
Autres charges d'exploitation	- 13 521 962	- 18 666 523	-27.6%	-	-	0.0%	- 13 521 962	- 18 666 523	-27.6%
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	- 13 921 379	- 15 308 631	-9.1%	- 69	- 434	-84.1%	- 13 921 448	- 15 309 066	-9.1%
Résultat de l'exercice	- 30 267 670	- 7 752 392	290.4%	37 391	- 11 661	n/a	- 30 230 279	- 7 764 053	289.4%

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte en CHF

	2022	2021	Variation
Primes brutes	369 914 772	384 537 625	- 14 622 853
Primes rétroactives	- 1 771 309	- 2 716 633	945 324
Amortissement sur cotisations	- 3 862 269	- 3 673 396	- 188 874
Variation de la provision "Ducroire"	612 000	- 675 000	1 287 000
Contributions à la réduction des primes	69 163 408	73 256 412	- 4 093 004
Contributions liées à la santé	- 448 152	- 450 562	2 411
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 69 163 408	- 73 256 412	4 093 004
Autres produits d'exploitation	184 149	114 178	69 971
Total	364 629 191	377 136 212	- 12 507 021

2 Charges de sinistres et prestations en CHF

	2022	2021	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 394 807 525	- 381 248 302	- 13 559 223
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	53 683 165	52 579 016	1 104 149
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 341 124 360	- 328 669 286	- 12 455 074
Prestations de l'assurance indemnités journalières LAMal	- 18 341	- 42 021	23 680
Total	- 341 142 702	- 328 711 307	- 12 431 394

3 Frais de gestion et d'administration en CHF

	2022	2021	Variation
Indemnités de gestion à des parties liées	- 25 455 769	- 22 505 891	- 2 949 878
Frais de contentieux facturés	3 385 107	3 534 759	- 149 652
Autres frais administratifs	- 2 415 728	- 882 986	- 1 532 742
Total	- 24 486 390	- 19 854 118	- 4 632 271

Frais de gestion et d'administration par nature

	2022	2021	Variation
Publicité et marketing	- 1 564 945	- 864 238	- 700 707
Commissions	- 1 471 021	- 181 203	- 1 289 818
Frais d'exploitation divers	- 21 450 423	- 18 808 677	- 2 641 746
Total	- 24 486 390	- 19 854 118	- 4 632 271

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, la gestion a été déléguée à Groupe Mutuel Services SA et, depuis le 1^{er} juillet 2021, à Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA. Dès lors, il n'y a pas de personnel employé directement par SUPRA-1846 SA.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie en CHF

	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	3 821 113	- 171 143	3 649 969
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 029 946	- 11 670 352	- 10 640 407
Actions	2 226 654	- 7 012 990	- 4 786 336
Autres placements	1 458 167	- 11 264 764	- 9 806 597
Total	8 535 880	- 30 119 250	- 21 583 370

**Résultats par catégorie
en CHF**

Placements immobiliers	2022	2021	Variation
Produits	802 111	795 997	6 114
Charges	- 171 143	- 199 011	27 868
Réévaluations	3 019 002	4 862 716	- 1 843 714
Résultat	3 649 969	5 459 702	- 1 809 732

Obligations et autres titres à revenu fixe	2022	2021	Variation
Intérêts	750 248	812 996	- 62 748
Bénéfices réalisés	106 812	118 336	- 11 525
Pertes réalisées	- 434 656	- 185 503	- 249 153
Bénéfices non réalisés	172 886	292 987	- 120 101
Pertes non réalisées	- 11 213 286	- 1 702 030	- 9 511 256
Charges sur capitaux	- 22 410	- 34 567	12 157
Résultat	- 10 640 407	- 697 781	- 9 942 626

Actions	2022	2021	Variation
Dividendes	1 166 976	1 174 646	- 7 669
Bénéfices réalisés	261 017	947 229	- 686 213
Pertes réalisées	- 239 603	- 95 485	- 144 117
Bénéfices non réalisés	798 661	5 966 276	- 5 167 615
Pertes non réalisées	- 6 708 340	- 1 115 429	- 5 592 912
Charges sur capitaux	- 65 047	- 67 440	2 394
Résultat	- 4 786 336	6 809 797	- 11 596 132

Autres placements	2022	2021	Variation
Produits	874 959	1 030 844	- 155 884
Bénéfices réalisés	344 327	1 251 158	- 906 832
Pertes réalisées	- 3 184 720	- 991 484	- 2 193 236
Bénéfices non réalisés	238 881	3 084 919	- 2 846 038
Pertes non réalisées	- 7 602 861	- 1 522 182	- 6 080 679
Charges sur capitaux	- 477 184	- 478 218	1 034
Résultat	- 9 806 597	2 375 037	- 12 181 634

Annexe aux comptes 2022

Explications relatives au bilan

5 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2022	Valeur de marché au 31.12.2021	Variation
Terrains et constructions	22 373 000	19 250 000	3 123 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	104 862 738	109 690 265	- 4 827 527
Actions	35 791 692	43 085 481	- 7 293 789
Instruments financiers dérivés - engagements	- 1 487 848	- 880 418	- 607 431
Actions	34 303 844	42 205 064	- 7 901 220
Liquidités affectées aux placements de capitaux	3 238 075	11 850 868	- 8 612 793
Liquidités pour couverture de contrats futures	1 489 560	868 807	620 753
Liquidités	4 727 635	12 719 675	- 7 992 040
Placements collectifs	48 799 353	72 787 654	- 23 988 301
Instruments financiers dérivés	- 20 172	-	- 20 172
Prêts	-	350 000	- 350 000
Autres placements - actifs provenant de la réserve de cotisations	836 989	836 989	-
Autres placements	49 616 170	73 974 643	- 24 358 473
Total	215 883 387	257 839 646	- 41 956 259

Liquidités pour couverture de contrats futures : il s'agit de comptes de dépôt de marge couvrant des ventes à découvert de 17 contrats Euro Stoxx 50 et de 8 contrats SMI Future avec échéance au 17.03.2023 (au 31.12.2021: 4 contrats S&P 500 Mini avec échéance au 18.03.2022). Ces derniers sont présentés avec les actions sous Instruments financiers dérivés - engagements.

Instruments financiers dérivés en CHF	Devises	Valeur de marché au 31.12.2022		Total
		Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 20 172	- 20 172
Total		-	- 20 172	- 20 172

6 Comptes de régularisation actif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Intérêts courus	346 925	307 236	39 690
Compensation des risques à recevoir	4 114 345	-	4 114 345
Primes à facturer	727 718	400 106	327 612
Commissions payées d'avance	1 537 550	134 018	1 403 532
Autres actifs transitoires	1 154 389	266 437	887 952
Total	7 880 928	1 107 797	6 773 131

7 Créances en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	33 149 239	36 515 173	- 3 365 935
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 5 756 000	- 6 368 000	612 000
Subsides à recevoir	7 345 143	8 697 429	- 1 352 286
Impôts anticipés	73 889	112 000	- 38 112
Créances sur partenaires ou parties liées ⁽²⁾	-	520 025	- 520 025
Créances coûts de tests COVID-19	1 020 823	2 666 261	- 1 645 438
Autres créances	381 173	560 796	- 179 623
Total	36 214 267	42 703 685	- 6 489 418

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2022 se montent à CHF 8 424 155 (2021 : CHF 10 039 643).

8 Provisions techniques pour propre compte et autres provisions techniques en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	92 860 118	7 549 672	85 310 446
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	2 493	45	2 448
Total	92 862 611	7 549 716	85 312 894

Autres provisions techniques	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	63 000	- 3 000	66 000
Total	63 000	- 3 000	66 000

Variation des provisions techniques **7 546 716**

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	99 154 232	6 294 114	92 860 118
Provisions pour sinistres non liquidés ind. journ. LAMal	312	- 2 181	2 493
Total	99 154 544	6 291 933	92 862 611

Autres provisions techniques	31.12.2020	Attribution/ dissolution 2021	31.12.2021
Provisions de vieillissement ind. journ. LAMal	59 000	- 4 000	63 000
Total	59 000	- 4 000	63 000

Variation des provisions techniques **6 287 933**

9 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2021	Utilisation 2022	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	18 666 523	18 723 210	- 13 521 962	13 465 275
Total	18 666 523	18 723 210	- 13 521 962	13 465 275

L'OFSP a approuvé en septembre 2022 et en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2023 à CHF 10 pour un adulte, CHF 8 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 5 pour un enfant (jusqu'à 18 ans) (2022 : CHF 20 pour un adulte, CHF 16 pour un jeune et CHF 10 pour un enfant).

10 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Taux de provisionnement déterminé	6.26%	13.63%	
Placements de capitaux hors réserve de cotisation et participations	215 046 398	257 014 268	- 41 967 870
Provision nécessaire	13 462 000	35 024 000	- 21 562 000
Provision au bilan	13 462 000	35 024 000	- 21 562 000

11 Comptes de régularisation passif en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Compensation des risques à payer	-	3 003 008	- 3 003 008
Commissions à payer	526 559	10 338	516 221
Autres passifs transitoires	3 045 609	3 586 362	- 540 753
Total	3 572 168	6 599 708	- 3 027 540

12 Dettes en CHF

	31.12.2022	31.12.2021	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	173 171	270 706	- 97 535
Primes encaissées d'avance	40 081 063	23 195 095	16 885 968
Comptes de passage ⁽¹⁾	1 872 319	14 070 025	- 12 197 706
Dettes envers partenaires ou parties liées ⁽²⁾	6 464 250	585 675	5 878 575
Subsides	118 148	119 828	- 1 680
Total	48 708 952	38 241 330	10 467 622

⁽¹⁾ Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

⁽²⁾ Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Vie GMV SA, Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

Autres indications

Événements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2023.

Engagements conditionnels

SUPRA-1846 SA fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mutuel et est de ce fait solidairement responsable des dettes relatives à la taxe sur la valeur ajoutée.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les partenaires ou parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que SUPRA-1846 SA a conclu avec les partenaires suivants :

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux, en vigueur dès le 1 ^{er} juillet 2021
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Groupe Mutuel Vie GMV SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances vie

Annexe aux comptes 2022

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale

en CHF	2022	2021
Résultat de l'exercice	- 30 230 279	- 7 764 053
Résultat disponible	- 30 230 279	- 7 764 053
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	30 267 670	7 752 392
./. Attribution à la réserve de l'assurance indemnités journalières LAMaI	- 37 391	11 661
Solde du bénéfice à reporter	-	-

A l'Assemblée générale de
SUPRA-1846 SA, Lausanne

Lausanne, le 24 avril 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de SUPRA-1846 SA, comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 17 à 29) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michaël Carneiro
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé



Rapport d'activité 2022

SUPRA-1846 SA

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA Rue des Cèdres 5 1919 Martigny 0848 803 111 / groupemutuel.ch



Sociétés de Groupe Mutuel Holding SA: Avenir Assurance Maladie SA / Easy Sana Assurance Maladie SA / Mutuel Assurance Maladie SA
Philos Assurance Maladie SA / SUPRA-1846 SA / AMB Assurances SA / Groupe Mutuel Assurances GMA SA / Groupe Mutuel Vie GMV SA
Fondations administrées par le Groupe Mutuel: Groupe Mutuel Prévoyance-GMP / Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie
Fondation Collective Open Pension / Fondation Option Libre Passage